

Versailles, le **13 MAI 2024**

Le Préfet

à

Mesdames et Messieurs les maires du département

**Objet : Adaptation de la posture VIGIPIRATE «été-automne 2024 ».**

La posture VIGIPIRATE « été-automne 2024 » a été approuvée par le secrétaire général de la défense et de la sécurité nationale.

La menace restant durablement élevée, l'ensemble du territoire national est maintenu au niveau « **Urgence attentat** ».

Cette adaptation entre en vigueur à compter du **07 mai 2024** jusqu'à nouvel ordre.

Elle met l'accent sur :

- La sécurité de l'ensemble des événements organisés dans le cadre des Jeux Olympiques et Paralympiques (JOP) de Paris 2024, de l'arrivée de la flamme sur le territoire national à la fin des Jeux Paralympiques, soit du 08 mai au 08 septembre 2024 ;
- La sécurité des rassemblements festifs, culturels et religieux ;
- La sécurité des transports et des bâtiments publics.

Ces mesures s'ajoutent aux déclinaisons locales sur la sécurité :

- Sensibilisation des personnels en tenue ;
- Sensibilisation à la menace des attaques par véhicules-béliers ;
- Signalement des cas suspects de radicalisation et des troubles comportementaux psychiatriques/psychologiques ;
- Vigilance et mesures de prévention face au risque NRBC-E (nucléaire, radiologique bactériologique, chimique, explosif) ;
- Sensibilisation à la lutte anti-drone.

Je vous rappelle également que vous pouvez consulter la présentation du plan Vigipirate en ligne sur le site de la préfecture :

<https://www.yvelines.gouv.fr/Actions-de-l-Etat/Securite-des-citoyens-publique-routiere-et-civile/Menace-terroriste-Vigipirate/Presentation-du-plan-vigipirate>

Je vous remercie pour votre implication dans la mise en œuvre de ces mesures, pour laquelle mes services se tiennent à votre entière disposition.

Pour le préfet et par délégation,  
La sous-préfète, directrice de cabinet,

A handwritten signature in blue ink, consisting of several fluid, overlapping strokes that form a stylized, abstract shape.

Aude PLUMEAU